



## **Communiqué de presse du 30 juillet 2010**

### **La « Nouvelle droite » :**

### **Silence radio et doigts de pieds en éventail**

Les élus de droite, Messieurs Zappelli et Longchamp, se moquent du mandat que la population leur a confié. Un procureur averti qui ne fait l'effort d'aucune transparence à l'égard de la population et laisse planer le doute d'une justice à deux vitesses. Un ministre de la solidarité et de l'emploi, et Président de l'Aéroport international de Genève (AIG), qui cautionne à ce double titre la dénonciation unilatérale de la CCT d'ISS Aviation en n'intervenant pas afin d'éviter ce démentellement social. Voilà le modèle d'action politique de la droite : Silence radio et inaction. Le PSG a envoyé deux courriers : un premier au procureur l'invitant à rendre public le contenu de l'avertissement rendu par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) par soucis de transparence démocratique et un second appelant le Président de l'Aéroport international de Genève à assumer son engagement politique, à savoir exiger d'ISS Aviation qu'ils respectent la CCT, comme doit le faire tout employeur s'il souhaite intervenir à l'AIG.

A ce jour, aucune réponse n'a été reçue. Le PSG continue de demander aux deux élus de rendre publique leur réponse dans les plus brefs délais.

Le 7 juillet 2010, le PSG a adressé un courrier invitant le Procureur général, Monsieur Zappelli, à rendre public l'avertissement que le CSM lui a signifié. L'attitude adoptée par Monsieur Zappelli tend à valider le fait que la justice genevoise fonctionne à deux vitesses.

Le PSG a aussi envoyé un courrier à le CSM invoquant la LCSM (Loi instituant un conseil supérieur de la magistrature et une Cour d'appel de la magistrature) et la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles) pour demander la publication de l'avertissement au cas où Monsieur Zappelli ne le faisait pas de lui-même. Il est à noter que Monsieur Zappelli siège à cette cour.

Le 16 juillet 2010, le PSG a envoyé un courrier au Président de l'Aéroport international de Genève. Il lui rappelle que des engagements particuliers avaient été pris par les autorités pour les salariés oeuvrant dans les établissements de droit public lors de leur autonomisation (à savoir que chaque entreprise devrait avoir contracté une CCT pour pouvoir y exercer son activité). Actuellement, Monsieur Longchamp adopte une attitude politique de non-respect de ses engagements.

Le PSG continue de demander aux deux élus à rendre publique leur position dans les plus brefs délais. Par ailleurs, Christian Levrat, Président du PSS, a annoncé son soutien aux grévistes d'ISS Aviation.

René Longet, Président 079 690 31 19  
Arnaud Moreillon, Secrétaire général 079 633 34 63